

Madame Arlette **Tognan**;  
Monsieur et Madame Claude-Alain **Tognan**  
et Sophie **Barbey-Tognan**  
et leur fille Maria Elina;  
Monsieur et Madame Pierre-Yves  
et Praphatsorn **Tognan** et leurs enfants,  
Angélica et Yohan;  
Les familles **Dassio**, **Baikie**, leurs enfants  
et petits-enfants;

ainsi que les familles en Suisse, en Italie,  
parentes, alliées et amies  
ont le profond chagrin de faire part du  
décès de

## **Monsieur Attilio TOGNAN**

leur très cher époux, papa, beau-père,  
grand-papa, beau-frère, oncle, parrain,  
parent et ami, enlevé à leur tendre  
affection le samedi 13 décembre 2014  
dans sa 72e année.

La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi  
18 décembre à 14 h 15 en la chapelle  
du Centre funéraire de Saint-Georges où  
le défunt repose.

L'incinération suivra dans la stricte  
intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.